

Cameroun

Plus de la moitié de la population camerounaise est urbanisée et le pays compte un grand nombre de personnes déplacées. Le taux de mortalité maternelle demeure très élevé et n'a pas sensiblement diminué depuis 1990. Des mesures visant à réduire les obstacles financiers à la consultation en soins de santé maternelle commencent à être appliquées. Un plan est élaboré pour renforcer la formation et la gestion des ressources humaines – l'accent étant mis sur la formation de sages-femmes avec un ensemble de mesures incitatives pour les persuader d'exercer en milieu rural –, former des généralistes à l'ensemble des soins obstétricaux d'urgence et former des infirmières anesthésistes. La formation à la profession de sage-femme est actuellement accessible après l'obtention d'un diplôme d'infirmière et au moins deux ans d'expérience. L'évaluation du programme d'enseignement pour ce qui est des compétences essentielles de la profession de sage-femme selon l'ICM n'a pas encore été achevée. Le pays n'a pas de formation directe à la profession de sage-femme, mais envisage de réviser cette formation et d'augmenter les effectifs. À cette fin, une école de sages-femmes, attachée à la Faculté de médecine et de sciences biomédicales sera bientôt ouverte.

▶ INDICATEURS NATIONAUX*

Population totale, en milliers; population urbaine, en pourcent	19 958 ; 58
Population adolescente, de 15 à 19 ans, en milliers; en pourcent de la population totale	2 188 ; 11
Nombre de femmes en âge de procréer, entre 15 et 49 ans (milliers); en pourcent du total	4 817 ; 24
Indice synthétique de fécondité (enfants par femme)	4,6
Taux brut de natalité (pour 1 000 habitants)	37
Nombre de naissances par an (en milliers)	701
Pourcentage des naissances enregistrées	70
Nombre de décès maternels	4 200
Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	37
Taux de mortalité (pour 1 000 naissances vivantes)	26
Nombre de femmes enceintes testées pour le VIH	291 473
Les sages-femmes sont autorisées à pratiquer certaines interventions pour sauver la mère	Oui
Densité de sages-femmes, d'infirmières et de médecins pour 1 000 habitants	1,8
Estimation de la pénurie de soignants, pour atteindre un taux de 95 % d'accouchements surveillés en 2015 au plus tard	639
Taux de scolarisation secondaire (garçons; filles)	41 ; 33
Taux d'alphabétisation, plus de 15 ans (hommes; femmes) (pourcent)	84 ; 68

▶ INDICATEURS DES OMD

Taux de mortalité maternelle, pour 100 000 naissances vivantes	600
Proportion d'accouchements assistés par un soignant qualifié (pourcent)	63
Taux de prévalence de la contraception (méthodes modernes, pourcent)	29
Taux de fécondité des adolescentes (nombre de naissances pour 1 000 filles âgées de 15 à 19 ans)	141
Couverture de soins prénatals (une visite au moins; quatre visites au moins; pourcent)	82 ; 60
Besoins de planification familiale non satisfaits (pourcent)	20
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	155

▶ EFFECTIFS DE SAGES-FEMMES¹

Sages-femmes (incluant infirmières-sages-femmes) ²	122
Autres soignants ayant certaines compétences de sage-femme ³	245
Généralistes ayant certaines compétences de sage-femme	1 452
Obstétriciens	102
Travailleurs de santé communautaires ayant certaines compétences de sage-femme	–
Il existe un registre à jour des sages-femmes diplômées	Non

▶ EDUCATION DES SAGES-FEMMES

Programme d'éducation des sages-femmes (entrée directe; conjuguée; échelonnée)	Non ; Non ; Oui
Nombre d'écoles de sages-femmes (total); nombre d'établissements privés	4 ; 2
Durée de la formation, en mois	24
Nombre d'admissions en première année	–
Admissions d'élèves sages-femmes en pourcentage des places disponibles	65
Nombre d'élèves sages-femmes au total (2009)	73
Nombre de sages-femmes diplômées (2009)	–
Les programmes de formation de sage-femme sont homologués	Oui

▶ RÉGLEMENTATION

La législation fait de la profession de sage-femme une profession autonome	Oui
Le titre de sage-femme est protégé	Oui
Il existe une définition reconnue de la profession de sage-femme	Oui
Un organisme public réglemente la profession de sage-femme	Oui
Une autorisation est nécessaire pour pratiquer la profession de la sage-femme	Oui
Les sages-femmes sont autorisées à prescrire des médicaments de survie	Oui



BAROMETRE DE LA PRATIQUE DE SAGE-FEMME

Nombre de sages-femmes pour 1000 naissances vivantes	0,2	●
Complications obstétricales et néonatales attendues chaque jour; en milieu rural	304 ; 131	●
Risque de décès maternel au cours de la vie	1 sur 35	●
Taux de mortinatalité intrapartum (pour 1000 naissances)	12	●
Mortalité néonatale en % de la mortalité des moins de 5 ans	24	●

► ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Il existe une association de sages-femmes	Oui
Nombre de sages-femmes diplômées représentées par une association	–
Les associations sont affiliées à l'ICM ou l'ICN	Oui ; Non

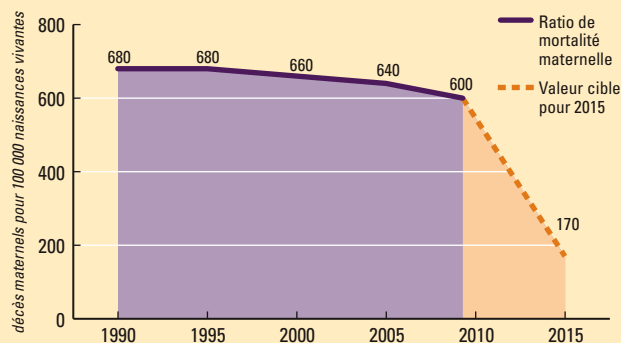
► POLITIQUES

Il existe un plan national de soins maternels et néonataux incluant la profession de sage-femme	Oui
Le coût du plan est établi	Oui
Le plan national de ressources humaines prévoit expressément la profession de sage-femme	Non
La notification des décès maternels est obligatoire	Non
Il existe un audit et une revue systématiques des décès maternels	Non
En cas de décès maternel une enquête confidentielle est diligentée	Non
Enregistrement obligatoire de toutes les naissances	Oui
Les soins de santé maternelle et néonatale sont gratuits (secteur public)	Non

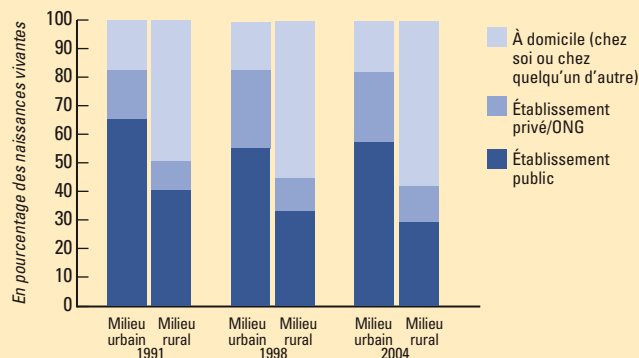
► SERVICES

Nombre total d'établissements offrant tous les soins d'accouchement essentiels	Indisponible
Nombre d'établissements dispensant des soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base (SONUB)	Indisponible
Nombre d'établissements offrant des soins complets (SONUC)	Indisponible
Établissements pour 1 000 naissances	–

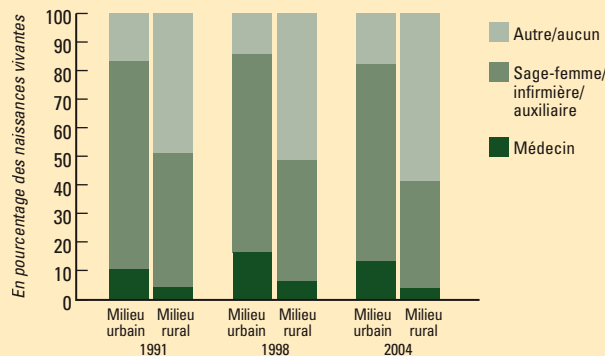
Tendances de la mortalité maternelle : 1990–2015



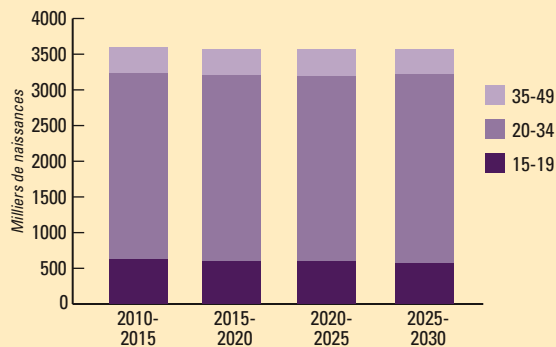
Où se passe l'accouchement : milieu urbain/milieu rural



Qui assiste l'accouchement : milieu urbain/milieu rural



Nombre projeté de naissances, selon l'âge de la mère



Note : *L'annexe 2 donne une liste complète des sources. Sauf mention contraire, les données s'appliquent à 2008. Dans les réponses des pays, les données sont parfois 'non disponibles'. Le signe – indique une valeur nulle ou une valeur à vérifier. 1. Estimations relatives à 2008 basées sur les réponses des pays et sur l'Atlas mondial des personnels de santé de l'OMS. 2. Ce chiffre comprend les sages-femmes, les infirmières sages-femmes et les infirmières ayant les compétences de la sage-femme. Les chiffres ne reflètent pas nécessairement le nombre de sages-femmes en exercice ou les définitions de l'ICM. 3. Sages-femmes auxiliaires et infirmières sages-femmes auxiliaires.